

Meilleurs Vœux 2017



Avant de conclure mon propos, je voudrais dire tout le plaisir que vos élus prennent à travailler pour l'avenir de SEILHAC, avec une direction et des agents municipaux qui ont bien intégré les difficultés de notre cité et qui participent pleinement au redressement de notre commune. Je sais pouvoir compter sur eux dans n'importe quelle circonstance et je les en remercie.

Voilà, cher(e)s ami(e)s, il est temps pour moi de me soumettre à la tradition des vœux de fin d'année en ayant une pensée toute particulière pour ceux et celles qui ne sont plus à nos côtés ou qui luttent contre la maladie. Je souhaite à tous une année 2017 des plus agréables, que vos projets professionnels et personnels aboutissent et vous procurent de belles satisfactions.

Marc GERAUDIE
Le Maire

*Une très bonne année 2017
à TOUS les habitants de Seilhac*

mauguéin imprimeurs Tulle
IMPRIMERIE



Commune de Seilhac
-> LA LETTRE DU MAIRE
Janvier 2017



Mes cher(e)s ami(e)s,

2016 s'achève, une année noire pour notre démocratie. Je n'aurai pas la prétention de parler des problèmes du monde qui nous entoure, mais comme je l'ai déjà écrit dans mon dernier éditorial,

il faut observer la situation géopolitique d'une façon sereine... nous ne sommes pas au centre d'une nébuleuse non maîtrisée !

Le besoin de protéger nos proches et nous-mêmes ne doit pas nous faire oublier qu'au fil des siècles nous avons acquis des valeurs. "Liberté, Egalité, Fraternité", cette devise qui signe notre identité aux yeux de nombreux pays sur la planète, doit être notre ligne directrice. Accepter les différences de chacun ne peut que nous enrichir, se refermer sur nous-même et se surprotéger ne nous amènera que le doute et la méfiance de l'autre.

2016 nous quitte, espérons que la nouvelle année sera beaucoup plus calme et pacifique pour notre pays.

△ OBJECTIFS ATTEINTS GRACE AUX EFFORTS ET A LA RIGUEUR DE TOUS...

Une année s'achève, une autre commence, et pour chacun d'entre nous, comme toujours à cette période, c'est le temps des souhaits et des bonnes résolutions. Il en est ainsi pour l'équipe municipale qui a pris en main avec beaucoup de motivation l'avenir de notre cité.

Nous avons atteint, une fois de plus, les objectifs que nous nous étions fixés, tels que la maîtrise de nos budgets, tant en fonctionnement qu'en investissement, dans le but de persévérer dans le redressement des finances de notre commune.

Poursuivre le contrôle de nos dépenses est un exercice des plus exigeants, que ce soit par la réflexion de vos élus ou par l'application des services municipaux à respecter des consignes financières strictes. Chacun doit être impliqué et se sentir concerné par la réussite de ce projet qui nous tient tant à cœur.

Bien sûr, certains esprits chagrins diront que nous n'en faisons pas assez, que les décisions prises ne sont pas suffisamment radicales, mais est-il possible de tout changer, de tout remettre en cause en un claquement de doigts ?

Pour ce qui concerne les travaux sur SEILHAC, nous avons connu 12 mois particulièrement riches. Nous avons mené à bien nos objectifs en matière d'investissement.

Dans un premier temps, ont été effectués trois diagnostics nécessaires à l'établissement de prévisions étayées. Il s'agit de l'assainissement qui prendra fin courant 2017. Celui de l'éclairage public, qui vient de nous être remis, fait apparaître une lourde charge à venir pour la commune si l'on vise à être en conformité avec la réglementation, mais pourrait se traduire par un plus dans nos recettes, d'où l'importante réflexion à conduire pour faire les meilleurs choix. Enfin le diagnostic "zéro pesticide" qui engage notre collectivité à partir de 2017 à ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour le désherbage et autres missions d'entretien d'espaces verts.

Ont été aussi réalisés d'importants travaux d'entretien ou d'amélioration de nos écoles : la réfection entière d'une classe maternelle et l'installation d'un nouveau tableau numérique pour l'élémentaire, sachant que nous souhaitons équiper toutes les classes à raison d'un tableau par an, opération largement financée par l'Etat et le département.

Bien sûr, nous continuons à enrichir le fonds de notre médiathèque, car même si cet outil est sans doute un peu surdimensionné au regard de notre population, il est indispensable de se donner les moyens de faire vivre cette structure, ne serait-ce que par souci légitime de l'argent public investi.

△ ...SANS SACRIFIER LES INVESTISSEMENTS

Des investissements sur notre voirie ont été faits, pris en charge par Tulle Agglo, sur la route de la Maurie et la rue du Docteur Brunie, ainsi que sur la rue de L'Ayguade.

Sur la route de Magueur, le syndicat du Puy des Fourches et la Fédération d'Electrification ont travaillé en étroite collaboration avec la Mairie

pour enfouir l'ensemble des réseaux (eau, électricité dont l'éclairage public, télécoms, assainissement et eau pluviale). Ce vaste chantier avait débuté par la modification du "pont" des sources de Magueur. Les travaux sur cet ouvrage d'art ont été pris en charge dans le cadre du programme de travaux d'urgence de la commission voirie de l'agglomération. L'opération globale a été plus longue que prévu, retardée par des intempéries, créant des difficultés pour les riverains, et je profite de cet espace d'expression pour leur présenter mes excuses.

Toujours dans le domaine des imprévus, et à la suite d'un sinistre (incendie) sur notre tractopelle, nous avons été contraints d'acheter un nouvel engin de chantier pour que nos services techniques puissent assurer leurs missions dans les meilleures conditions. De plus, continuant à faire évoluer notre parc de matériel et apporter un service à la population toujours plus efficace, la municipalité a décidé d'acquérir une tondeuse professionnelle pour nos stades et nos espaces verts, ainsi qu'une petite balayeuse de voirie qui s'inscrit également dans l'engagement "zéro pesticide" cité plus haut.

Enfin, le plan d'aménagement du bourg (PAB) dans le secteur de l'église juste derrière la micro crèche est en cours. Il a démarré mi-novembre et consiste, dans une première phase, à construire un grand parking de 48 places (dont 2 pour personnes à mobilité réduite) avec des toilettes publiques à nettoyage automatique et un espace de colonnes à ordures ménagères et colonnes de tri totalement enterrées. Un pro-

jet de longue date qui devrait faciliter le stationnement dans SEILHAC les jours de grande affluence.

△ MOTIVES ET PERSEVERANTS POUR L'AVENIR DE SEILHAC !

Alors... que sera 2017 ? Une nouvelle fois les réflexions vont bon train pour déterminer quels seront les investissements les plus pertinents pour notre commune.

Naturellement, la phase deux du plan d'aménagement du bourg est incontournable, dans la suite logique des travaux réalisés en 2016, et consistera à réaménager les abords de l'église, la croix, la rue et les trottoirs jusqu'à la perception ainsi que la réorganisation du carrefour de la RD44 et de la rue Henry de Bournazel.

Quant à notre voirie, en concertation avec l'agglo, nous effectuerons des travaux en divers lieux, tels que la route de la Valette, la rue de l'Eglise jusqu'au pont Lafarge, l'allée des Grillons et celle des Vergnes. La commune, pour sa part, va intervenir sur le lotissement de la Valette, rue des Chevreuils, et sur la rue des Ecureuils au Puy Pinson, deux réalisations nécessaires après avoir laissé le sol se stabiliser pour se prémunir d'une dégradation ultérieure.

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, aucune décision n'a encore été prise, les choix restent à faire, les élus en sont au stade de la réflexion pour prioriser les différents investissements, sachant que nous avons des contraintes. Par

exemple, concernant les services techniques, nous envisageons d'investir dans du matériel spécifique pour remplir nos engagements "zéro pesticide", et pour l'accessibilité, nous devons poursuivre le programme accepté par l'Etat.

De nombreux travaux sont en outre prévus pour les écoles, l'accueil de loisirs, l'éclairage public et la sécurité routière. A ce sujet, la commission du même nom a travaillé sur ce point particulièrement sensible et décidé de proposer au conseil municipal certains aménagements afin d'obliger les conducteurs de véhicules à moteur à réduire leur vitesse. Dans un premier temps, cela concernera l'avenue Jean Vinatier en entrée de bourg et devant les établissements scolaires, ceci constituant une première phase de réflexion suivie par d'autres, je l'espère, et notamment la route du Puy Pinson et l'Avenue Nationale. Nous vous tiendrons plus amplement informés lorsque nous publierons notre bulletin d'information au printemps avec les budgets d'investissement de la commune.

